

AVIS PUBLIC - ERRATUM

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION
DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT, EN EXCLUANT TOUTE QUESTION À CARACTÈRE
ESSENTIELLEMENT BUDGÉTAIRE, INCLUANT LA TARIFICATION**

**RÉF. : ANNEXE B DU RÈGLEMENT SUR LA CHARTE MONTRÉLAISE DES DROITS ET
RESPONSABILITÉS ET SUR LE DROIT D'INITIATIVE (05-056)**

Le 4 janvier 2020 a été publié l'avis relatif à la consultation publique sur la politique de stationnement et de circulation de l'arrondissement d'Outremont les 21 janvier et 19 février prochain.

La présente vise à corriger le détail de la tenue de la période de question sous la section « Partie 1 – SÉANCE D'INFORMATION (PRÉSENTATION) ET PÉRIODE DE QUESTIONS ». En effet, le paragraphe sous les date et heure de la rencontre du 21 janvier doit être remplacé par le suivant :

« Les personnes qui désirent poser une question pourront se procurer un numéro à la table prévue à cet effet durant la pause suivant les présentations.

L'ordre de passage au micro sera déterminé par tirage au sort des numéros remis. »

RENSEIGNEMENTS

Division du soutien administratif – Secrétariat d'arrondissement
543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 4R2
Téléphone : 514 261-3955
secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/outremont